

**Les cours en 3^{ème} P (2020-2021) et 4^{ème} P (2021-2022).
Enseignement Professionnel « Option VENTE ».**

Rue du Parc, 6
6000 Charleroi
071/20.72.20
www.saint-andre-charleroi.be

NOM et prénom de l'élève:

.....

Je désire rester à l'Institut Saint-André l'an prochain : OUI – NON

Date :

Signature de l'élève:

Signature du (de la) responsable légal(e):

Comment compléter cette grille? VOIR VERSO

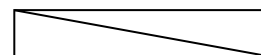
FORMATION COMMUNE			
1-2	Education physique 2h	Garçon	Fille
3-4	Religion 2h		
5-8	Français 4h		
9-10	Math 2h		
11-12	Formation Historique et Géographique 2h		
13-14	Formation Scientifique 2h		
15	Français de scolarisation 1h		
16-17	Langue moderne 1 Néerlandais 2h		
OPTIONS DE BASE GROUPEES			
18-21	Economie de l'Entreprise 4 h		
22-25	Informatique Appliquée 4 h		
26-29	Vente 4h		
30-33	Etalage – Promotion des marchandises 4h		

Choisir une option ... Comment compléter cette grille?

Le choix d'une option est une décision importante qui engage l'élève pour l'ensemble du degré, c'est-à-dire pour sa 3^{ème} ET sa 4^{ème} années. Nous vous encourageons donc à prendre le temps de la réflexion, à consulter les enseignants du 2^{ème} degré, à vous informer auprès des élèves actuellement en 3^{ème} ou en 4^{ème} afin de choisir un programme de cours adapté à votre situation scolaire et à vos ambitions. Ce choix est d'autant plus important qu'il nous est très difficile de répondre favorablement aux demandes de changement d'option en cours d'année, car elles bouleversent l'organisation préétablie, notamment en ce qui concerne la composition des classes. De plus, elles témoignent d'une inconstance peu compatible avec une formation stable et bien réfléchie. Enfin, nous considérons le fait d'inviter nos élèves à assumer leurs choix d'options comme une démarche d'apprentissage à part entière.

Les lignes comportant des cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas le choix. Dans les autres cases, le choix doit être indiqué par une ligne diagonale dans la case choisie, de la manière suivante:

De 1 à 15, aucun choix mais l'indication Fille ou Garçon pour l'éducation physique.



La première colonne indique la numérotation des heures de formation, soit un total maximal de 33h en 3^{ème} et 4^{ème} années Professionnel « Option Vente ».

Cette grille doit être remise à ta(ton) titulaire pour le mardi 21 avril 2020.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

Mme Marchant, directrice adjointe

ou

Mme Ducarme, secrétariat des études.

Merci.